

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020**

**N° 2020-049**

**Conseil Municipal - Election du Maire -  
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 10 Juin 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Joël GIRARD, Marie-Anne TODESCHINI, Charline MARTINEAU, Adeline BOIZARD, Isabelle BRIARD, Bruno GUITTARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Nicole BRUANDET, Jean-Luc FOURNIER, Christiane BRESSION, Daniel BOCQUET.

En exercice : 23  
Présents : 21  
Votants : 23

**Excusés :**

Vanessa RICHARD, Raymond DOUARE.

**Pouvoirs :**

Vanessa RICHARD à Nicole BRUANDET, Raymond DOUARE à Jean-Marc MASSE.

**Secrétaire de séance :** Adeline BOIZARD

**Secrétaires auxiliaires :** Alexandra BIE-BOUGARD.

N°2020-049

Conseil Municipal – Constitution de la Commission municipale Cimetière pour  
Approbation et autorisation de signer

Envoyé en préfecture le 29/06/2020  
Reçu en préfecture le 29/06/2020  
Affiché le  
ID : 045-214502692-20200615-2020\_049-DE



Monsieur le Maire propose la commission municipale relative au cimetière. Cette commission n'a pas été présentée ni votée lors du conseil municipal du 23 mai 2020 qui a donné lieu à la délibération n°2020-046 en date du 23 mai 2020.

Il convient de rappeler que le nombre de conseillers municipaux et de membres extra municipaux par commission doit être obligatoirement égal. A titre d'exemple, si trois conseillers municipaux se portent volontaires pour travailler sur une commission, il devra obligatoirement y avoir trois membres extra communaux.

Pour les membres extra municipaux, Monsieur le Maire demande à l'ensemble des personnes intéressées de faire une demande écrite. Ces candidatures seront analysées lors du prochain Conseil Municipal.

Pour rappel, monsieur le Maire est président de droit pour chaque commissions municipales.

Ainsi, il est demandé aux conseillers municipaux de se porter candidat pour cette la commission cimetière :

## LISTE PROVISOIRE DE LA COMMISSION CIMETIERE MANDAT 2020-2026

COMMISSION CIMETIERE	
CONSEILLERS MUNICIPAUX	MEMBRES EXTRA MUNICIPAUX
Marie-Françoise QUERE Joël GIRARD Dominique RENAULT Daniel BOCQUET	
<b><i>Une réunion par an</i></b>	<b><i><u>Secrétaire</u> : Cécile DURAND</i></b>

La commission municipale est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **18 JUIN 2020**



Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.

Commune de Saint-Ay – Conseil municipal du 15 Juin 2020